

Mesdames et Messieurs les maires adjoints et conseillers municipaux,
Monsieur le Président de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie,
Messieurs les représentants de la Légion d'honneur, de l'Ordre national du mérite, de la
croix de guerre et valeur militaire,
Messieurs les porte-drapeaux,
Messieurs les représentants des cultes,
Mesdames messieurs les représentants d'association,
Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis, en ce dernier dimanche d'avril, pour cette journée nationale du
souvenir des victimes et des héros de la déportation.

La ville de Limeil-Brévannes s'inscrit une nouvelle fois dans une démarche de devoir de
mémoire, si chère à tous.

La nécessité d'instaurer une journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la
déportation est vite apparue comme une évidence au lendemain de la Seconde Guerre
Mondiale, avec le retour des premiers survivants. C'est en 1954 que le dernier dimanche
d'avril est devenue jour attitré de cette cérémonie. A double titre.

En premier lieu parce qu'il faut nous rappeler les souffrances, tortures et autres atrocités
subies par les déportés dans les camps de concentration. Tristement fameux camps de la
mort.

Mais également, parce qu'il nous faut rendre hommage à l'extrême courage de celles et
ceux qui en ont malheureusement été victimes. Et j'ai une pensée toute particulière pour les
membres de la communauté juive.

Je tenais à remercier et à saluer le travail important réalisé par la Délégation du Val-de-
Marne des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, qui nous permet de
détenir depuis l'an passé la liste « des victimes et des héros de la déportation » de Limeil-
Brévannes. Ces 22 Brévannais morts en déportation. Que leurs noms ne soient jamais
oubliés.

J'aimerais vous raconter l'histoire, et ainsi rendre hommage, à une famille entière emportée
et effacée par cette tragédie.

Le 22 juin 1942, à 13h20, en plein cœur de Brévannes, Régina FANCHEL met au monde son
6^e enfant, une petite fille prénommée Raymonde. Elle est la cadette d'une fratrie de 6
enfants : Claude, Maurice, Fernand, Roland, Suzy et donc Raymonde, la dernière-née.

Le 2 février 1943, alors que cette petite dernière n'a pas encore 8 mois, les 8 membres de la
famille sont arrêtés, avant de prendre la direction du campement d'internement de Drancy,
devenue une véritable plaque tournante de la politique de déportation vers la Solution
finale.

11 jours plus tard, la famille est parquée dans le convoi n°48, au départ de la gare du Bourget-Drancy. Destination : Auschwitz. Durée du trajet : 53 heures.

Le 18 février 1943, soit moins de 3 jours après leur arrivée à Auschwitz, Régina, leur maman, Claude, 17 ans, Maurice, 15 ans, Fernand, 11 ans, Suzy, 7 ans et Roland, 5 ans sont assassinés.

Schabsé, leur père, sera lui aussi exterminé à Auschwitz, un an et demi plus tard.

Les témoignages de l'Histoire sont moins précis avec Raymonde. Selon le fichier des déportés des juifs de France, elle aussi aurait trouvé la mort à Auschwitz. D'autres archives attestent, quant à elles, que Raymonde aurait été transférée dans une maison d'enfants en février 1943, alors que le reste de sa famille était arrêtée pour Drancy. Raymonde aurait aujourd'hui 73 ans.

6 millions de victimes. Retenez bien ce chiffre : 6 millions. 6 millions de meurtres, d'individus ainsi stigmatisés, parqués, déportés, affamés, torturés puis assassinés.

Je suis consciente qu'en pareilles circonstances, un temps de silence conviendrait sans doute mieux. Mais il est de notre devoir à tous de nous rappeler de l'une des pages les plus meurtrières et des plus honteuses de notre histoire.

Je vous remercie .